

<https://maternelle-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article150>



Projet de programme école maternelle

- Rubrique cachée - Enseigner à l'école maternelle - L'école maternelle : un cycle unique -



Date de mise en ligne : mercredi 27 août 2014

Copyright © Maternelle 42 - Tous droits réservés

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a remis au ministre de l'éducation nationale en juillet 2014 un projet de programmes pour l'école maternelle.

Une consultation des enseignants sur ce projet de programme aura lieu dans le premier trimestre de l'année scolaire 2014-2015 et la mise en application est prévue à la rentrée 2015.

Ce projet définit l'école maternelle comme une école bienveillante, attentive aux transitions que vivent les enfants, juste pour tous et exigeante pour chacun, première étape pour favoriser la réussite de tous les élèves. Avec la création d'un cycle unique, l'école maternelle affirme sa spécificité en prenant en compte leur développement et leurs modes d'apprentissage.

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : "Apprendre ensemble pour vivre ensemble". Dans ce cadre, l'enfant est accompagné pour devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle et par sa rencontre avec l'ensemble des domaines d'apprentissages.

Les enseignements sont organisés en **cinq domaines d'apprentissages** articulés selon **trois grands pôles** :

Le pôle du langage, avec le domaine "Utiliser le langage dans toutes ses dimensions", réaffirme sa place primordiale à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. Ce domaine précise les apprentissages visés en matière de langage oral et écrit.

Un pôle permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Il est composé de deux domaines d'apprentissage :

- "Agir, s'exprimer, comprendre au travers de l'activité physique"
- "Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques"

Un pôle pose les bases d'une première culture mathématique, scientifique et technologique. Il comporte deux domaines d'apprentissage.

L'un, "Organiser et prendre des repères" comprend trois parties :

- "Organiser et structurer les quantités", visant spécifiquement la construction du nombre
- "comparer, trier, identifier des formes et des grandeurs"
- "se repérer dans le temps et l'espace"

L'autre "Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière" s'attache à en développer une première compréhension et à susciter le questionnement des enfants.

Le numérique trouve sa place dans tous les domaines.

Pour télécharger le projet de programme : [lien](#)

Pour télécharger le projet de programme et les recommandations : [lien](#)

Pour en savoir plus sur le conseil supérieur des programmes : [lien vers le site du ministère](#)